

Syndicat CGT des Cheminots

Actifs et Retraités de la Sarthe





*

Mercredi 18 mai 2016

Un cran au dessus...

Au niveau du GPF (Groupe Public Ferroviaire): Après les journées d'action tous services des 9 mars et 26 avril 2016 afin d'exiger l'ouverture immédiate de réelles négociations pour une réglementation du travail de haut niveau, pour une augmentation générale des salaires, pour l'emploi, les cheminots de la SNCF et des entreprises privées sont réaffirmés leur détermination à ne rien lâcher. Concernant l'organisation du travail, les organisations syndicales représentatives de la branche



ferroviaire (CGT / UNSA / SUD-Rail / CFDT / FO / CFTC / CFE-CGC) ont remis une base revendicative unitaire et sont disponibles pour négocier.

Après la manifestation du 10 mai 2016 où 15 000 Cheminots se sont réunis, il nous faut encore élargir le rapport de forces dans l'entreprise et donc trouver les formes d'action qui permettent de faire grandir la mobilisation, définir une stratégie lisible par tous et rassemblant tous les métiers de l'entreprise.

En ce sens, notre fédération appelle les cheminots de la SNCF et des entreprises ferroviaires privées, de tous grades et de toutes fonctions, à s'inscrire massivement dans un mouvement de grève reconductible et illimité chaque semaine couvrant des périodes de 2 jours du mardi soir 19h00 au vendredi matin 08h00. Ce préavis prendra effet le mardi 17 mai 2016 à 19h00. Cette stratégie vise la gagne sur nos revendications.

...Dernière minute...Dernière minute...Dernière minute...

Loi El Khomri

Le Gouvernement qui est mis en minorité prétend imposer sa loi de régression sans vote au moyen du 49-3, Et comme dans le combat contre le CPE en 2006, il est possible de les faire reculer.

Le mardi 17 mai, 150 manifestants ont distribués des tracts au rond-point de la patte-d'oie d'Allonnes dès 7h30.

Et 400 manifestants sont venus manifester à 11h30 devant la mairie du Mans.

Il est clair que le projet de Loi El Khomri est lié au destin des cheminots...Et c'est en ce sens que l'Union Départementale CGT appelle à la manifestation au Mans, le jeudi 19 Mai à 10H00 au Palais des Congrès et de la Culture..



L'impact de cette loi pour les cheminots en particulier.

Alors que les négociations avec l'UTP (le patronat des transports) sur la CCN ferroviaire et avec la Direction SNCF sur l'accord d'entreprise, vont se poursuivre jusqu'à début juin, nous faisons face à de véritables provocations. L'UTP annonce être « au bout de son mandat », donc ne plus avoir de marge de négociation sur les revendications portées unitairement par les organisations syndicales. La Direction SNCF propose un chantage inacceptable « repos contre flexibilité » (taquets du RH, amplitude, durée journalière, forfait jour, etc...) qui devrait constituer sa ligne de conduite dans les prochaines tables rondes. La situation est sérieuse et les enjeux sont importants et lourds de conséquences. Si les propositions syndicales unitaires portées lors de la négociation de branche ne sont pas entendues, le niveau de la CCN restera extrêmement faible. Le progrès social pour les cheminots des entreprises ferroviaires privées sera limité et le dumping social sera renforcé pour les cheminots de la SNCF. Même si un accord d'entreprise venait à élever le niveau des conditions de travail pour les cheminots de la SNCF, cet accord ne tiendrait pas longtemps face au jeu de la concurrence, de la soustraitance et de la filialisation qui pourrait en découler. L'exemple du Fret nous le confirme. Nos conditions de vie et de travail, mais également l'entreprise publique, le service public et leur avenir sont menacés très directement par cette situation. Ce préavis de grève reconductible et illimité a pour but de faire grandir le rapport de force en impliquant tous les agents de tous grades et de tous métiers de la SNCF et des Entreprises Ferroviaires privées fortement mobilisées jusqu'à présent. Il permet également, dans une période où Directions et gouvernement jouent la fermeture à tout dialogue et jouent la montre, de maintenir la pression dans la durée. Ce préavis doit surtout servir à ré-ouvrir de véritables négociations à partir de la base revendicative unitaire portée par toutes les Fédérations au niveau de la branche.

> CHEMINOTES, CHEMINOTS, L'HEURE EST A LA MOBILISATION POUR VOTRE AVENIR, VOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL... L'HEURE EST A L'UNITÉ D'ACTION

- ➤ UNIR le corps social cheminot!
- > PESER sur les négociations en cours!
- > TENIR bon sur notre exigence de reconnaissance et de considération!
- > GAGNER des emplois et l'amélioration de nos conditions de travail!

Jeudi 19 Mai

- ⇒ <u>9H15</u> AG des syndiqués CGT au pôle social.
- ⇒ 9H45 AG des cheminots au parvis de la Gare Nord qui décidera des suites du mouvement
- ⇒ Vers 10H30 La manifestation interprofessionnelle récupère les cheminots en Gare

Pour Info: vers 10H15 Départ de la manifestation interprofessionnelle, au palais des congrès.

Le choix de la Cgt:

Donner la possibilité aux cheminots des suites à donner dans ce mouvement, sans s'épuiser trop vite.

En effet, par expérience, on sait qu'il est difficile de maintenir un très haut niveau de mobilisation au bout du 5ème jour de grève consécutif.

La Cgt a fait le choix de donner rendez vous aux cheminots les mercredi/jeudi afin de débattre ensemble des suites du mouvement, tout en maintenant un rapport de force le jour des négociations entre Patronat et syndicats.

Si les cheminots le décident, d'autres formes d'actions peuvent être envisagées, c'est aux AG d'en décider...

Alors venez nombreux...